

Chères.ers adhérent.e.s, chers collègues,

Sommaire

Bourse Mobilité 2019	2
Loi Recherche : mobilisation ...	2
100 ans de Psychologie	3
Adhésion individuelle	4
Adhésion laboratoire	5

La pandémie qui frappe toutes les couches de la société génère évidemment des inquiétudes, des angoisses, quant à la santé des proches et la sienne propre mais aussi un sentiment d'impuissance et de désespoir devant le nombre de morts. La situation inédite de confinement vient de surcroît bouleverser le cadre de vie quotidien, les rapports entre espace privé et espace commun, entre vie personnelle et professionnelle et exacerber les tensions parfois déjà présentes dans les familles. Les réactions de détresse, les problèmes de sommeil, les manifestations de colère, la consommation excessive de substance, la violence sont bien connues.

Elles sont exacerbées par la fracture sociale et numérique, la surpopulation des logements dans certains quartiers, la précarité des hébergements de certaines familles et de certains emplois qui rendent pratiquement impraticables les consignes renforcées de sécurité sanitaire au risque de placer les individus dans des dilemmes insoutenables.

Les psychologues sont particulièrement concernés par l'évolution de l'état de santé psychique de la population. De nombreuses initiatives de soutien par téléconsultation se sont mises en place. Certaines sont gratuites et s'appuient sur l'engagement des psychologues bénévoles dont des membres de la SFP. Ailleurs, ce sont des cellules de crise qui sont proposées aux psychologues du secteur public, pour venir en aide au public et aux soignants, épuisés physiquement et émotionnellement.

La SFP salue ces propositions qui visent, pendant cette période particulière, à mettre à la disposition de toute personne isolée et /ou fragilisée, l'accès à un psychologue, à titre bénévole. Nous ne doutons pas que plusieurs membres de la SFP, sont engagés dans diverses opérations de ce type et les encourageons.

Cette période particulièrement difficile laissera des traces. Le « retour à la normale » ne sera pas si simple comme le montre toutes les études sur les psycho-traumatismes. Comme elle l'a toujours fait la SFP mettra à disposition des ressources issues de la recherche et de la pratique, communiquera sur des initiatives intéressantes et s'efforcera de rester proche de tous ses membres et de leurs préoccupations.

La SFP

Directeur de la publication
René Clarisse, Président de la SFP

Rédacteur en Chef
Catherine Remermier,
Secrétaire Générale de la SFP

Réalisation
Suzanne Guillard, Trésorière,
Isabelle Saillot, Communication



Lauréat 2019 de la bourse de mobilité

Paul BERTIN (LAPCOS, Université Côte D'Azur, Nice) est lauréat 2019 de la bourse de mobilité SFP pour sa thèse "Relations intergroupes et identité sociale : déterminants et conséquences de l'adhésion aux croyances conspirationnistes", sous la direction de Georges Schadron (Université Côte d'Azur, Nice) et de Sylvain Delouée (Université Rennes 2, Rennes).



Laboratoires : pensez à adhérer à la SFP ou à renouveler votre adhésion, en dernière page de ce Flash

Loi de programmation Recherche

Mobilisation de la communauté scientifique contre la loi de programmation pluriannuelle de la recherche

Depuis le début de l'année les enseignants-chercheurs alertent contre les préconisations des rapports préparatoires à la loi de programmation pluriannuelle de la recherche. La commission permanente du CNU a adopté à l'unanimité une motion « rappelant son attachement aux missions nationales du CNU, instance garante d'équité, d'impartialité d'expertise, et de collégialité dans l'appréciation des différents aspects de la carrière des enseignants-chercheurs ». Elle s'est alarmée de la suppression de la procédure de qualification, de la clause d'accord des intéressés pour la modulation des services et de la création de nouveaux contrats de travail dérogeant aux dispositions statutaires. Ces dispositions reviendraient à mettre en cause le statut d'enseignant-chercheur. Cette motion a été adoptée par la section 16.



Une mobilisation nationale a eu lieu le 5 mars et d'autres sont prévues pour le maintien des missions du CNU et contre la précarisation du statut d'enseignant-chercheur. Plusieurs collègues nous ont fait parvenir des exemples de motions adoptées dans leur université : vous les retrouverez sur la liste Psy16.



**100 ans de Psychologie
Annulation !****“A hundred years of Psychology : Past and Future”
World Psychology Week
Semaine mondiale de la Psychologie****Vendredi 24 avril 2020 et samedi 25 avril 2020**

Chers adhérents, chers collègues,

Pour faire suite aux différentes décisions qui s'imposent à nous tous concernant le Covid-19, j'ai le regret de vous annoncer l'annulation du congrès "100 ans de Psychologie : Histoire, Actualités, Devenir". Après échange avec les organisateurs, Il ne sera malheureusement pas non plus possible de repositionner ces 2 journées d'ici décembre prochain.

Pour celles et ceux qui avaient en charge la responsabilité d'un symposium, je vous remercie de bien vouloir prendre contact auprès des communicants et de les informer de l'annulation de cette manifestation.

Je tenais cependant à vous remercier toutes et tous pour votre investissement dans ce projet qui devait mettre à l'honneur la Psychologie durant cette semaine mondiale. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous sur la mise en place des prochains événements de la SFP.

R. Clarisse, Président de la SFP.



Adhésion individuelle à la SFP 2020

Le montant de la cotisation peut être, **selon certaines conditions et limites**, déductible de l'impôt sur le revenu

	SANS REVUE	UNE REVUE	DEUX REVUES
Membre (France)	100 €	165 €	195 €
Membre (étranger)	100 €	183 €	205 €
Membres d'une Organisation Associée (AFPSA, AFPEN, ACOP-F, APS, CoPsy SNES et SNUIPP, SFPS)	0 €	165 €	195 €
Étudiant, sans emploi	35 €	90 €	120 €
Retraité / Membre d'un Laboratoire adhérent à la SFP	90 €	135 €	165 €
Laboratoire	--	--	Inclus : 500 €

ORGANISATIONS ASSOCIÉES : À partir de janvier 2018, les membres des organisations associées deviennent (s'ils le désirent) membres à part entière de la SFP via leur organisation. *dans ce cas, merci de remplir le formulaire ci-dessous*

Cotisation de soutien à partir de 300 € (inclut l'abonnement aux 2 revues)

Adhésion d'un laboratoire de recherche ou d'une institution : 500 € (inclut l'abonnement aux 2 revues et de nombreux avantages tarifaires)

NOM : **Prénom** :

Organisation associée :

Adresse :

.....

Code postal : |__|__|__|__|__| **Pays** : **Ville** :

Téléphone 1 : **Téléphone 2** :

Adresse électronique (courriel) :@.....

Le bulletin est à renvoyer à : Suzanne GUILLARD - 53^{bis} rue du Puits Charles - 58400 LA CHARITÉ / LOIRE

Mode de paiement :

Un chèque bancaire, postal ou de caisse d'épargne joint.

Paiement en ligne par carte bancaire

La SFP étant de plus en plus souvent contactée pour avis, sur des thèmes de société, le BN souhaite se doter d'une liste de personnes ressources. C'est pourquoi votre domaine d'exercice nous sera utile.

Étudiant, préciser la formation suivie :

Si vous êtes **sans emploi**, préciser le dernier diplôme obtenu :

Affiliation à un département de la SFP :

Département de la recherche (DRP)

OU

Département des applications et interventions (DAIP)

Abonnement aux revues : je souhaite recevoir

Psychologie Française

Pratiques Psychologiques

Les 2 revues

PORTE FEUILLE DE COMPÉTENCES : Spécifier ici votre domaine d'exercice :

DATE ET SIGNATURE :



Adhésion des laboratoires à la SFP 2020

Le montant de la cotisation peut être, **selon certaines conditions et limites**, déductible de l'impôt sur le revenu

	SANS REVUE	UNE REVUE	DEUX REVUES
Membre (France)	45 €	165 €	195 €
Membre (étranger)	45 €	183 €	205 €
Retraité	45 €	135 €	165 €
Laboratoire	-	-	Inclus : 500€

ORGANISATIONS ASSOCIÉES : À partir de janvier 2018, les membres des organisations associées deviennent (s'ils le désirent) membres à part entière de la SFP via leur organisation. *dans ce cas, merci de remplir le formulaire ci-dessous*

Adhésion d'un laboratoire de recherche ou d'une institution : 500€ (inclut l'abonnement aux 2 revues)

NOM DU LABORATOIRE :		
<i>(directeur.trice)</i> NOM : Prénom :		
Institution de rattachement :		
Adresse :		
.....		
Code postal : _ _ _ _ _ _	Pays :	Ville :
Téléphone 1 :		Téléphone 2 :
Adresse électronique (courriel) :@.....		

Le bulletin est à renvoyer à : Suzanne GUILLARD - 53^{ème} rue du Puits Charles - 58400 LA CHARITÉ / LOIRE

Adhérer par internet : www.sfpsy.org onglet « Adhérer »

Mode de paiement :

Un chèque bancaire, postal ou de caisse d'épargne joint.

Un bon de commande.

Une carte bleue.

PORTE FEUILLE DE COMPÉTENCES (Spécifier ici votre domaine d'exercice) :

DATE ET SIGNATURE :

